

**Bureau de la Commission médicale  
d'établissement (CME)  
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)**

Réunion du mercredi 28 août 2013  
16h30-19h30, salle des instances (Victoria)

**Présents bureau de la CME**

P <sup>r</sup> Guy	BENOIT	P <sup>r</sup> Jacques	DURANTEAU
P <sup>r</sup> Catherine	BOILEAU	D <sup>r</sup> Michel	DRU
P <sup>r</sup> Loïc	CAPRON	D <sup>r</sup> Alain	FAYE
P <sup>r</sup> Jean-Claude	CAREL	P <sup>r</sup> Noël	GARABÉDIAN
P <sup>r</sup> Stanislas	CHAUSSADE	D <sup>r</sup> Anne	GERVAIS
P <sup>r</sup> Gérard	CHÉRON	D <sup>r</sup> Olivier	HENRY
P <sup>r</sup> Thierry	CHINET	P <sup>r</sup> Rémy	NIZARD
D <sup>r</sup> Rémy	COUDERC	P <sup>r</sup> Christian	RICHARD
P <sup>r</sup> Béatrice	CRICKX	P <sup>r</sup> Philippe	RUSZNIEWSKI
D <sup>r</sup> Nicolas	DANTCHEV	P <sup>r</sup> Guy	SEBAG
D <sup>r</sup> Patrick	DASSIER	P <sup>r</sup> Michel	ZERAH

**Présents DMA (direction médico-administrative)**

M <sup>me</sup> Sylvia	BRETON	M. Jérôme	HUBIN
M. Jean-Michel	DIÉBOLT	M <sup>me</sup> Isabelle	PLANTEC

**Invités**

P <sup>r</sup> Jean-Yves	FAGON	M. Christian	THALAMY
M. Olivier	LACZNY	M <sup>me</sup> Sibyle	VEIL
M <sup>me</sup> Catherine	RAVIER		

**Actualités de la CME (P<sup>r</sup> Loïc CAPRON)**

- Le 10 juillet, la ministre en charge de la Santé a décidé de décaler la fermeture des urgences (SAU) de l'Hôtel-Dieu, prévue le 4 novembre. Le président a réagi le 11 juillet par un [message aux membres de la CME](#), puis de nouveau le 1<sup>er</sup> août par un communiqué de presse intitulé [Alerte à l'Hôtel-Dieu de Paris](#). En substance, la CME assume :
  - a. sa [motion du 13 novembre](#) justifiant et demandant la fermeture de ce SAU,
  - b. sa responsabilité légale en matière de [qualité et sécurité des soins](#) (chapitre 20, pages 55-57).Il deviendra impossible de maintenir des urgences médico-chirurgicales à l'Hôtel-Dieu quand auront fermé les structures indispensables pour en assurer l'aval ; soit en pratique, les derniers lits de médecine interne. La CME est une instance réglementaire, composée de représentants que les 10 000 médecins, pharmaciens, odontologistes et sages-femmes de l'AP-HP élisent régulièrement. Contester la légitimité des avis que la CME vote, c'est contester la démocratie hospitalière.
- La question aujourd'hui est de savoir comment l'Hôtel-Dieu, les responsables médicaux et administratifs de son projet (P<sup>rs</sup> Jean-Yves FAGON et Pierre LOMBRIL, M<sup>me</sup> Sophie ALBERT), son groupe hospitalier (hôpitaux universitaires Paris-Centre), la direction générale et la CME vont organiser son évolution vers un hôpital sans SAU, mais capable d'assurer une offre nouvelle de soins à la population. Le premier élément original en sera une consultation médicale de premier recours sans rendez-vous, capable de fonctionner 24 heures sur 24. Dans le contexte politique tendu des prochaines élections municipales (mars 2014), la CME va se trouver face à deux injonctions paradoxales :
  - a. d'un côté et très prioritairement, préserver scrupuleusement la qualité et la sécurité des soins ;
  - b. de l'autre, tenter l'impossible pour respecter le décalage décidé par le ministère en maintenant en ordre de marche, aussi longtemps que faisable, un SAU dont l'activité a déjà commencé à décroître sensiblement, tant en nombre qu'en lourdeur des patients accueillis.À quoi s'ajoute le souci citoyen d'éviter les dépenses inutiles, liées au maintien en fonctionnement de structures qui ne répondent plus aux besoins de santé de la population.
- Soixante-quatorze professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH) atteignant l'âge de la retraite avaient déposé une demande de consultanat au titre de l'année 2013-2014, pour 60 postes financés par l'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARSIF). Par conséquent, après consultation approfondie des CME locales (CMEL des groupes hospitaliers) et de la CME centrale, le président avait émis 14 avis défavorables. Les avis supplémentaires de la directrice générale et, en dernier recours, de l'ARSIF ont abouti à l'attribution de 63 consultants, dont deux devront être financés par les recettes de l'AP-HP.
- Un groupe de travail de l'ARSIF a établi un cahier des charges pour réorganiser la permanence des soins en neurochirurgie. Certaines de ses préconisations remettent en question le fonctionnement de la grande garde de chirurgie et la répartition de la chirurgie des lésions rachidiennes entre orthopédie-traumatologie

et neurochirurgie. Le directoire du 3 septembre recevra les P<sup>rs</sup> Jacques DURANTEAU, Thierry BÉGUÉ et Fabrice PARKER, en vue de développer un argumentaire pour défendre les intérêts institutionnels sur la question.

## **Ordre du jour de la CME du 10 septembre 2013**

### **Informations communiquées par le président et la vice-présidente de la CME (P<sup>r</sup> Loïc CAPRON, D<sup>r</sup> Anne GERVAIS)**

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

### **Organisation des urgences et de la consultation sans rendez-vous de l'Hôtel-Dieu (P<sup>r</sup> Jean Yves FAGON)**

Lors de sa réunion du 9 juillet, la CME avait souhaité des éclaircissements complémentaires sur le projet de mise en place d'une consultation sans rendez-vous à l'Hôtel-Dieu, en particulier sur les effectifs médicaux, la participation effective de médecins généralistes, l'organisation de la psychiatrie, le coût d'investissement et de fonctionnement. Le P<sup>r</sup> FAGON présentera en **dix minutes** l'état d'avancement de son travail.

### **Plan stratégique 2015-2019 : contributions des CME centrale et locales à la conception du projet médical (M<sup>me</sup> Sibyle VEIL, P<sup>r</sup> Loïc CAPRON)**

Le prochain plan stratégique doit être rédigé d'ici juin 2014 avant d'être soumis aux instances de l'AP-HP. La CME, maître d'œuvre du projet médical, jouera un rôle clé dans l'élaboration de ce plan, qui devra ensuite être décliné dans chaque groupe hospitalier. Sibyle VEIL exposera en **dix minutes** les grandes lignes de la méthode : elle est principalement fondée sur la création de 15 groupes de travail thématiques, contenant chacun un membre de la CME, qui se réuniront deux ou trois fois entre la mi-septembre et la fin novembre. Le président de la CME complètera cet exposé en expliquant comment les CME centrale et locales participeront à la conception du projet médical : la base en sera constituée par un groupe stratégique composé du PCME et des 12 PCMEL.

### **Prévention des fugues chez les patients hospitalisés atteints de troubles cognitifs : propositions du groupe de travail (P<sup>r</sup> Yves DE PROST)**

Le P<sup>r</sup> DE PROST présentera en **quinze minutes** les recommandations du rapport élaboré en réaction au dramatique accident survenu à Sainte-Périne en janvier dernier.

### **Créances irrécouvrables de l'AP-HP (M. Christian THALAMY, directeur spécialisé des finances publiques à l'AP-HP)**

Environ 85 M€ ont été inscrits en provision au budget 2013 de l'AP-HP pour les créances douteuses, c'est-à-dire pour les sommes dues par les patients français ou étrangers (ou par leurs caisses d'assurance maladie), que l'AP-HP ne réussira probablement pas à recouvrer. M. THALAMY expliquera en **quinze minutes** les raisons de ces impayés (adresse inexacte du patient, erreurs de codage, relations avec les pays étrangers, etc.) et les moyens de diminuer le poids de ces charges pour l'AP-HP.

### **Réforme de la biologie et programme d'accréditation des laboratoires de biologie médicale (P<sup>r</sup> Catherine BOILEAU, D<sup>r</sup> Rémy COUDERC)**

Au 1<sup>er</sup> novembre 2013, tous nos laboratoires devront avoir commencé leur démarche d'accréditation. Le P<sup>r</sup> BOILEAU et le D<sup>r</sup> COUDERC expliqueront en **quinze minutes** en quoi consiste cette accréditation, qui elle concerne, son calendrier de déploiement, ainsi que l'état d'avancement de cette démarche à l'AP-HP et le coût de sa mise en œuvre.

### **Agenda et méthode pour la révision 2014 des effectifs des praticiens hospitaliers (P<sup>r</sup> Thierry BÉGUÉ, M. Jérôme HUBIN)**

La [lettre de cadrage](#) pour la révision 2014 des effectifs des PH a été diffusée en mai dernier. Les présidents de CMEL et des commissions locales des effectifs seront associés à la procédure. La CME procédera au classement définitif des demandes lors de sa réunion du 10 décembre. Le P<sup>r</sup> BÉGUÉ et M. HUBIN préciseront en **cinq minutes** le calendrier et la méthode retenus cette année. Les principales évolutions par rapport à l'an passé seront : un échange systématique entre les représentants du groupe hospitalier (présidents de la CMEL et de la sous-commission locale du temps et des effectifs médicaux) et le groupe restreint de la CME ; un examen plus attentif du redéploiement des postes occupés par un PH qui devient hospitalo-universitaire

### **Mise en place d'un groupe CME ad hoc sur la charte informatique de l'AP-HP (P<sup>r</sup> Michel ZERAH)**

La précédente CME s'était élevée contre un premier projet de charte informatique qui ne prenait pas correctement en compte les contraintes médicales. Une réflexion est lancée sur une nouvelle charte. Le P<sup>r</sup> Michel ZERAH fera part en **cinq minutes** de la manière dont il organisera le groupe de travail de la CME sur ce sujet.

## **Sujets pour les futures réunions de la CME**

- Contrepartie financière pour la prise en charge de la précarité (aide médicale d'État, mission d'intérêt général) : état des lieux à l'AP-HP, actions à entreprendre (D<sup>rs</sup> Anne GERVAIS et Namik TARIGHT, M<sup>me</sup> Carine CHEVRIER)
- Point sur l'équipement en robots
- Transplantation cardiaque à l'AP-HP (P<sup>rs</sup> Jean-Noël FABIANI et Gérard CHÉRON)
- Réflexions de la sous-commission *Structures et restructurations* sur les structures alternatives à l'hospitalisation (P<sup>r</sup> Gérard CHÉRON)
- Modification du règlement intérieur de l'AP-HP (P<sup>r</sup> Béatrice CRICKX, M<sup>me</sup> Laure BÉDIER)
- Rapport social 2012 de l'AP-HP (MM. Christian POIMBŒUF et Jérôme HUBIN)

- Projet ophtalmologique de l'AP-HP
- Personnels soignants : baromètre social, cadres soignants, mesures de fidélisation (MM. Christian POIMBŒUF et Jérôme HUBIN)
- Transplantation hépatique à l'AP-HP (P<sup>r</sup> Noël GARABÉDIAN)
- Fédération AP-HP du polyhandicap (P<sup>r</sup> Thierry BILLETTE DE VILLEMEUR, D<sup>r</sup> Andoni URTIZBEREA)
- Projet de l'hôpital Trousseau
- Rapport de la commission chargée des médicaments et des dispositifs médicaux stériles (COMÉDIMS, P<sup>r</sup> Philippe LECHAT)
- Odontologie à l'AP-HP
- Point sur l'accueil des médecins étrangers en formation (D<sup>r</sup> Florence VÉBER, P<sup>r</sup> Jean-Yves ARTIGOU)
- Point sur les comptes rendus d'hospitalisation (CRH) à l'AP-HP
- Conclusions du groupe de travail sur la télémédecine (P<sup>r</sup> Élisabeth DION)
- Bilan annuel sur la démarche de sécurisation du médicament (P<sup>r</sup> Béatrice CRICKX) et rapport d'étape 2013 du contrat de bon usage des produits de santé à l'AP-HP (M<sup>me</sup> Catherine MONTAGNIER-PÉTRISSANS)

Le prochain bureau de la CME se réunira le **25 septembre**.

Loïc CAPRON, le 2 septembre 2013